



TRAVERSES NEUVES

CHÊNE NON TRAITÉ
CHÊNE TRAITÉ
AUTOCLAVE
&
BOIS EXOTIQUE



FUCHS DISTRIBUTION SARL

RD 201 – 68510 SIERENTZ

www.fuchs-distribution.com

☎ 03 89 266 366

 FUCHS Distribution

RCS Mulhouse 524 491 982

Le chêne commercialisé par notre entreprise, utilisé pour la fabrication des traverses est issu de forêts françaises gérées par l'O.N.F.

L'exploitation et la transformation sont faites par des entreprises françaises exploitants forestiers et scieries.

Il existe plusieurs variétés de chêne en France.

Dans la partie Sud du pays, nous trouvons du chêne "Pubescent" qui est généralement utilisé en bois de chauffage dû à sa mauvaise qualité. Le chêne que nous commercialisons pour les traverses et produits de charpente, dit "Pédonculé" provient généralement de la partie Nord de la France, et résiste mieux dans la durée.

L'exploitation et la transformation sont faites par des entreprises françaises exploitants forestiers et scieries.

**Traverse chêne neuf traité autoclave
qualité paysagère L.260cm**

Sections de 20/10cm, 20/12cm,
22/13cm, 24/14cm, et 26/15cm



**Traverse en chêne neuf nature
qualité paysagère L.260cm**

Sections de 20/10cm, 20/12cm,
22/13cm, 24/14cm, et 26/15cm



Choix A / Paysagère : Traverses à faibles défauts, acceptants des roulures, lunures, nœuds, petites flaches, bois rouge, petites fentes, légers aubiers tolérés.

Choix B / Indus : Traverses à défauts avec roulures, lunures, flaches, bois rouges, fentes, aubiers, nœuds, noircissures par le tanin. Minimum 2 arêtes vives.

**Traverses en bois exotique azobé
neuf qualité paysagère L.260cm**

Sections de 24/14cm et de 26/15cm



**Traverses en bois exotique okan neuf
qualité chemin de fer L.260cm**

Sections de 22/13cm, 24/14cm et de
26/15cm



Le bois exotique commercialisé par notre entreprise, utilisé pour la fabrication des traverses, est issu de forêts gérées.

L'exploitation et la transformation sont faites par des entreprises françaises et scieries en Afrique.